



Assistance juridique en ligne

Par **avocat en ligne**, le **18/09/2012 à 16:11**

Bonjour,rnrnQuels sont les risques d'une assistance juridique sur internet ?

Par **Tisuisse**, le **19/09/2012 à 07:34**

Bonjour,rnrnTout dépend comment vous vous présentez, quelles sont vos diplômes et, éventuellement, expérience.rnrnSur ce site, nous sommes tous des juristes, peu importe notre spécialisation, mais nous observons un critère important : la gratuité. Aucun d'entre-nous ne se présente comme étant avocat. La charte du site rappelle, par ailleurs, que nous ne saurions prendre, ici, le rôle des avocats, nous guidons, nous orientons, mais nous ne remplacerons jamais une consultation d'avocat et nous ne prenons pas de dossiers en charge pour, ensuite, aller plaider. rnrnSi vous êtes réellement avocat, vous devez savoir ce qu'il en est. Par contre, vous n'avez pas le droit de faire du racollage en utilisant les messages (ces pub sont d'ailleurs effacées). Rien ne vous interdit de faire de la publicité sur ce site mais de la même manière que vos confrères qui apparaissent dans la colonne de droite. A ce titre, contactez le weeb master.

Par **avocat en ligne**, le **19/09/2012 à 12:18**

Bonjour,rnpeut être j'étais mal compris, la question que j'ai posé viens de m'aider à collecter les soucis des internautes envers l'assistance juridique en ligne. et puisque vous êtes aussi des spécialistes j'ai voulu profiter de vos avis.

Par **trichat**, le **19/09/2012 à 14:52**

Bonjour,rnrnVotre question est peu claire.rnsouhaitez-vous participer aux conseils donnés bénévolement sur ce site ou vous interrogez-vous sur la validité intrinsèque des réponses données?rnrnComme l'a rappelé le co-administrateur du site, lorsque les questions posées atteignent un niveau de complexité important, il est toujours conseillé de prendre l'attache d'un juriste professionnel (avocat, notaire, expert).rnrnJe voudrais poser une question à l'administrateur, mais je souhaiterais qu'il prenne contact directement avec moi.rnrnCordialement.

Par **Tisuisse**, le **19/09/2012 à 16:04**

Bonjour trichat,rnrnVous pouvez passer directement par le truchement de la messagerie personnelle.rnrnA vous lire.

Par **Tisuisse**, le **19/09/2012 à 22:52**

A avocat en ligne,rnrnA titre de curiosité, quelle est votre formation dans ce domaine ? quels sont vos diplômes et quelle est votre expérience ?rnrnMerci de répondre rapidement, svp.

Par **Tisuisse**, le **20/09/2012 à 08:54**

J'ai posé une question à "avocat en ligne" et c'est vous, trichat, qui répondez. Seriez-vous le pseudo "avocat en ligne" ? j'en doute, vu les fautes d'orthographe, de syntaxe, de ponctuation, etc. faites par "avocat en ligne".rnrnCela étant, bien entendu vos compétences seront fort utiles. Il y a un certain nombre de rubriques qui pourraient vous intéresser :rn- droit fiscal,rn- droit économique,rn- droit des entreprises,rn- etc.rnet ce n'est pas la tache qui vous manquera.rnrnJe vous souhaite la bienvenue parmis nous.

Par **trichat**, le **20/09/2012 à 09:17**

A Ti-suisse,rnrnFaute d'inattention (encore mal réveillé à cette heure là), car je vous ai adressé un mail hier soir, sur contact Experatoo.rnrnBonne journée à vous.

Par **Tisuisse**, le **20/09/2012 à 10:06**

En haut et dans la colonne de gauche, vous avez une rubrique "messagerie". C'est là qu'il vous faut me poster votre message. rnrnBien à vous,rnrnTisuisse.

Par **alterego**, le **20/09/2012** à **10:11**

Bonjour,rnrn"**avocat en ligne**" ? Pas très pertinent comme pseudo quand on vous lit. Peut-être même à la limite de la tromperie si vous en faisiez usage pour donner des informations, voire des conseils.rnrnCordialement